

Après deux années climatiques particulières qui ont compliqué les récoltes des fourrages et plus particulièrement celles en premières coupes, un certain nombre d'éleveurs sont confrontés à des bilans fourragers juste à l'équilibre ou déficitaires, notamment dans les systèmes herbagers. Les éleveurs ont dû avoir recours à des solutions de repli, telles que la récolte de céréales immatures, la mise en place de dérobées, l'utilisation, voire l'achat, de paille ou d'aliments etc...

Ces années sont riches d'enseignements et dès à présent, il est nécessaire de faire le point pour mieux sécuriser à l'avenir le système fourrager de son exploitation.

Surfaces en herbe, tout se joue au printemps !

Les surfaces en herbe constituent la composante principale de nos systèmes fourragers en élevage allaitant. Les deux tiers de la pousse de l'herbe ont lieu au printemps. Il convient donc de la valoriser au mieux pendant cette période. Pour cela quelques points clés sont à retenir :

La fertilisation

Il est recommandé de faire son premier apport lorsque la somme de température de 200°C/jour est atteinte, soit en général autour du 15 mars. La dose à apporter est liée au mode d'exploitation de la prairie (pâturage, fauche précoce...) et au chargement (tableaux 1 et 2). Après deux printemps difficiles et de fréquentes impasses d'engrais de fond en raison du prix des engrais, il faudra porter une attention particulière à la fertilisation phospho-potassique des prairies de fauche. L'épandage de fumier sur ces prairies, même dans des systèmes de polyculture, n'est pas à exclure. Il est possible de couvrir les besoins de surfaces importantes avec de faibles doses autour de 10 à 15 t/ha (30 à 45 unité de P et 60 à 90 u de K).

Le déprimage

Cette technique consiste à sortir des animaux à besoins limités (vaches réformes, génisses de plus de 18 mois, bœufs) dès la mi-mars sur les sols les plus portants, avec de larges surfaces (1 UGB/Ha), sur les parcelles principalement destinées à la fauche. Attention toute fois à refermer les surfaces à faucher au plus tard fin avril afin de ne pas avoir d'impact sur le rendement.

Cette pratique permet de réduire la période d'hivernage et limite donc le recours aux stocks. Les croissances observées sur les animaux pendant cette période sont généralement très bonnes, même s'il semble y avoir peu d'herbe disponible. Par ailleurs, le déprimage peut permettre de récolter du foin plus tardivement tout en gardant une bonne qualité de fourrage. On a pu observer ces dernières années que le déprimage ne pénalise pas les rendements des premières fauches même lors de printemps secs.

La mise à l'herbe

Cette dernière a lieu classiquement entre le 15 et le 20 avril, mais doit s'adapter selon les conditions de l'année (portance des sols, conditions climatiques...). Le chargement recommandé est de 35-40 ares/UGB, jusqu'à 30 ares/UGB pour les plus intensifs (cf tableau 1).



Dans l'objectif de reconstituer des stocks, il est envisageable pour la mise à l'herbe 2012 dans les systèmes extensifs, d'augmenter le chargement des pâtures afin d'augmenter la surface de fauche, en adaptant la fertilisation en conséquence.

La fauche

Dans tous les cas, l'objectif est de faucher au moins 50 % de la surface en herbe en première coupe, quelque soit le mode de récolte. De plus, les exploitations pour lesquelles le chargement au printemps est élevé (3 à 3,5 couples/ha ; cf tableau 1) doivent recourir à une part de fauche précoce dès le 20 mai, afin de redonner rapidement des repousses de qualité aux animaux. Cependant dans l'objectif de reconstituer ses stocks, les systèmes moins intensifs peuvent aussi recourir à la fauche précoce pour maximiser la part de fauche.

A titre indicatif, passer de 45% à 50% de fauche en première coupe permet d'augmenter de 10% ses stocks fourragers.

Par ailleurs, la date de fauche peut être dans une certaine mesure, une variable d'ajustement pour trouver l'équilibre entre la quantité et la qualité.

L'alternance fauche/pâture permettant de garder la productivité des prairies, il peut être intéressant de repenser les modes d'utilisation de ses parcelles.

Réaliser dès maintenant une prévision fourragère avec votre conseiller peut être le moment de remettre à plat tous ces points.

Tableau 1 : Conduite des prairies en fonction du niveau d'intensification (source DECIVIANDE)

Chargement* des surfaces en herbe	1 à 1.1	1,2	1,3	1,4 et plus
Autonomie (stocks/ besoins totaux)	110%	105%	100%	90%
Fumure azotée en unités N/ha (organique + minérale)	0-40	70	90	90
Chargement au printemps (ares/ UGB)	40	35	30	30
Nb couple mère/veau par ha	2.5	2.9	3.3	3.3
% de fauche de printemps	55	57	60	58
Dont part de fauche précoce (%)	0	25	25	30

* Chargement = nombre d'UGB mis à l'herbe / ha d'herbe. Vache + veau = 1 à 1,15 UGB, Génisses/Bœufs 1 à 2 ans = 0,6 UGB, Génisses/Bœufs 2 à 3 ans = 0,8 UGB.

Tableau 2 : Recommandation d'apports d'engrais sur prairies sans apports d'engrais organiques (source : DECIVIANDE)

Mode d'utilisation de la parcelle	Unités P2O5 /ha	Unités K2O /ha	Unités N/ha apport de mars
Pâture de printemps extensive (40 ares/UGB)	0	0	0
Pâture de printemps intermédiaire (35 ares/UGB)	20	40	40
Pâture de printemps intensive (25-30 ares/UGB)	30	60	50
Foin + pâture	20	60	50 si fauche avant 15 juin
Foin + regain	40	90	50 si fauche avant 15 juin
Ensilage + pâture	40	90	60 à 80
Ensilage + regain	50	120	60 à 80



Optimiser les besoins en fourrages du troupeau

Eliminer les vaches improductives

Réaliser un diagnostic de gestation à la mise en pâture et ou à la rentrée en bâtiment permet de détecter les vaches vides à et de les réformer sans délai. Certaines de ces vaches pourront être ainsi finies à l'herbe (avec complémentation éventuelle) sans puiser dans le stock fourrager.

Avoir de bonnes croissances des veaux à l'herbe

Maximiser les croissances des veaux sous la mère et à l'herbe peut permettre de sevrer plus précocement et décharger les surfaces avant une période où l'herbe se fait plus rare et ainsi préserver ses stocks fourragers.

Diversifier ses ressources fourragères

Dans les systèmes dont le bilan fourrager est chroniquement tendu, on peut réfléchir à l'implantation de prairies temporaires, de semis sous couverts etc.. ;

Les prairies temporaires s'intègrent dans des rotations. Il est donc primordial de connaître la pérennité des espèces choisies. Le choix d'une espèce ou de plusieurs espèces doit également tenir compte de la nature de la parcelle (sol, hydromorphie...), de la fonction de la prairie dans le système fourrager de l'exploitation (fauche, pâture, alternance...). Les associations, notamment celles comportant des légumineuses, offrent en général un bon compromis entre le rendement, la valeur alimentaire et la résistance par la complémentarité des espèces présentes. La qualité de l'implantation des prairies est déterminante pour pouvoir bénéficier rapidement d'une production. Dans le cas d'implantation au printemps, il faut semer suffisamment tôt (1er avril – 15 mai) afin que les plantules puissent développer un système racinaire important avant l'apparition du déficit hydrique.

En tout état de cause, malgré les mesures qui pourront être mises en œuvre préventivement, il faut prévoir de faire un point de la situation dès les premières coupes achevées pour développer une stratégie de compensation si un déficit fourrager s'annonce de nouveau prévisible (mise en place d'intercultures, affiner la part des surfaces à ensiler en maïs, récolte de paille, récolte de céréales immatures, valorisation du pâturage d'automne...).

L'équipe des Réseaux d'Élevage Viande

Pour la Chambre d'Agriculture des Ardennes : Joël MARTIN

